

## Présentation

L'amateur, l'observateur de la scène artistique ou le « consommateur culturel », a raison de s'émerveiller de la diversité et de la vitalité de la création artistique québécoise dont le foisonnement le laisse souvent frustré de ne pas pouvoir tout voir, tout entendre. Les manifestations des artistes québécois sont nombreuses, leur activité est incessante et leur présence s'affirme sur l'ensemble du territoire québécois et à l'extérieur de ses frontières. Mais le miroitement éblouissant de tant de talent a longtemps contribué à cacher une réalité qu'il est possible de mieux cerner et de mesurer avec plus de précision grâce à quatre portraits économiques réalisés par le Conseil des arts et des lettres du Québec : celle de la situation économique et de l'emploi au sein des organismes de production dans les disciplines rattachées aux arts de la scène (danse, musique et théâtre), ainsi que dans le secteur des arts visuels et des arts médiatiques.

À l'heure de la mondialisation des marchés, le Québec peut encore s'enorgueillir de sa culture, forte, vivante, dynamique, diversifiée et singulière. Mais le prix de cette diversité culturelle semble largement assumé par les créateurs et les organismes artistiques eux-mêmes : les travailleurs culturels québécois vivent des conditions de travail souvent très difficiles, aggravées par la précarité financière des organismes qui les emploient. Si les portraits permettent de dégager un profil économique des organismes artistiques sans but lucratif, la valeur éducative, formatrice et intellectuelle des activités culturelles, de même que leur influence sur la définition de l'identité d'un peuple, restent impossibles à quantifier.

Par ses interventions, le Conseil vise à maintenir la vitalité et la diversité artistiques en soutenant notamment des organismes dont la mission, la démarche, le répertoire et le volume d'activités varient énormément. La publication de ces quatre portraits économiques s'inscrit dans la volonté du Conseil de redonner au milieu artistique un outil de travail lui permettant d'interpréter diverses situations et de dégager des tendances. Au-delà des statistiques, chaque portrait économique offre une analyse descriptive permettant d'obtenir un état de la situation et de quantifier une réalité. Ces portraits servent à cerner les besoins des organismes et à planifier les interventions futures.

Colligeant les données contenues dans les formulaires de demandes de subventions soumis par les organismes ayant obtenu une aide financière du Conseil<sup>1</sup>, ces portraits statistiques permettent de voir, dans un premier temps, quelles sont les sources de revenus et les dépenses encourues par ceux-ci en 1997-1998, puis quelle a été l'évolution des revenus et des dépenses de ces organismes de 1994-1995 à 1997-1998. Dans un deuxième temps, la situation de l'emploi au sein de ces mêmes organismes est analysée en regard des catégories et du statut d'emploi des travailleurs pour l'année 1998-1999.

---

<sup>1</sup> Nous avons retenu les organismes de production en danse, musique et théâtre ainsi que les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenus sur une base régulière par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour les années 1994-1995 à 1997-1998 et ayant obtenu une aide financière en 1998-1999.

Ces portraits économiques ne portent toutefois que sur les organismes des arts de la scène et les centres d'artistes sans but lucratif subventionnés par le Conseil. Il faut cependant signaler que le nombre d'organismes en arts de la scène faisant partie de cette analyse, s'ils ne représentent que 43 % des organismes compris dans l'enquête de 1996-1997 de Statistique Canada<sup>2</sup>, ils réalisent néanmoins 86 % des revenus totaux de tous les organismes de l'enquête fédérale. Quant aux centres d'artistes, le portrait regroupe la majorité des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques sans but lucratif. Les informations colligées ici sont donc intéressantes au plan statistique puisqu'elles représentent une partie très significative de l'activité des organismes en arts de la scène et des centres d'artistes sans but lucratif.

Ce document synthèse fait ressortir les principales observations qui se dégagent des trois portraits économiques réalisés pour le secteur des arts de la scène de même que pour celui des arts visuels et des arts médiatiques. La première partie présente les constats pour le secteur des arts de la scène alors que la seconde regroupe ceux du secteur des arts visuels et des arts médiatiques.

En terminant, soulignons que le Conseil n'a pas jugé pertinent d'établir des comparaisons entre ces deux grands secteurs. Il s'agit de secteurs disciplinaires distincts comportant des modalités de création, de production et de diffusion qui conditionnent tout autant les modes de financement que le développement des publics, pour ne prendre que ces exemples. C'est ce souci de respecter ces dynamiques différentes qui a amené le Conseil à brosser des portraits sectoriels autonomes.

---

<sup>2</sup> Statistique Canada, Enquête sur les arts d'interprétation 1996-1997, (87F0003XPE).

## 1. Les organismes de production en arts de la scène

Les arts de la scène, que nous appelons aussi les arts du spectacle vivant ou arts d'interprétation, regroupent, pour les fins de notre analyse, les disciplines artistiques suivantes : la danse, la musique et le théâtre. Sous chacune de ces disciplines se greffent divers types d'organismes qui se spécialisent dans un créneau particulier ou s'adressent à une clientèle spécifique. C'est ainsi que nous retrouvons des organismes de danse moderne, contemporaine, de ballet classique, de ballet jazz ou de danse folklorique ; des ensembles de musique de chambre, contemporaine, lyrique et symphonique qui produisent et diffusent des spectacles ou des concerts et des troupes de théâtre pour l'enfance et la jeunesse, de création ou de répertoire.

### 1.1 La situation financière des organismes en arts de la scène en 1997-1998

En 1997-1998, le Conseil des arts et des lettres du Québec soutenait financièrement, sur une base régulière, 112 organismes du secteur des arts de la scène ; 55 % d'entre eux sont des organismes de théâtre (62), 29 % des organismes de musique (32) et 16 % des organismes de danse (18).

#### Les revenus (Tableau 1)

- Ces organismes ont généré des revenus de l'ordre de 95,3 millions de dollars dont 46 % sont réalisés par les organismes de théâtre (43,9 M\$), 39 % par ceux de la musique (36,7 M\$) et 15 % par ceux de la danse (14,6 M\$).
- 47 % des revenus des organismes en arts de la scène proviennent des différents gouvernements (44,3 M\$). Les revenus d'exploitation générés par les activités des organismes en théâtre et en musique sont presque du même niveau que l'aide publique qu'ils reçoivent alors qu'en danse, ceux-ci sont inférieurs de 3 millions de dollars.
- Le gouvernement du Québec alloue à ces organismes 25,3 millions de dollars, soit 27 % de l'ensemble des revenus. Le Conseil des arts et des lettres du Québec octroie 21,6 millions de dollars, soit 85 % de la contribution du gouvernement du Québec.
- 40 % des organismes en arts de la scène ont des revenus inférieurs à 250 000 \$ et 39 % réalisent des revenus de 500 000 \$ et plus annuellement.
- Ce sont les organismes en musique qui obtiennent la meilleure part du financement privé provenant de dons et commandites avec 19 % (6,8 M\$), alors que la danse en tire 11 % (1,6 M\$) et le théâtre 7 % de ses revenus totaux (3 M\$).

### Les dépenses (Tableau 2)

- L'ensemble des organismes a engagé des dépenses de 96,2 millions de dollars dont 68 % sont liées à la production, 15 % à l'administration et à la recherche de financement privé et 17 % aux frais de mise en marché et autres dépenses.
- La répartition des dépenses des trois secteurs des arts de la scène suit un schéma assez semblable :
  - les frais de production grugent la plus grosse part des budgets avec 60 % en théâtre, 74 % en musique et 78 % en danse ;
  - les frais d'administration et de recherche de financement se situent autour de 15 % ;
  - les frais liés à la publicité et à la mise en marché varient : ils sont de 5,6 % en danse, 11 % en musique et 13 % en théâtre.

### Les résultats nets (Tableau 3)

- En 1997-1998, plus du tiers des organismes en arts de la scène enregistre un déficit d'exploitation (37 % des organismes) et un déficit accumulé (38 %).
- Le déficit accumulé atteint 10,7 millions de dollars pour l'ensemble des organismes en arts de la scène. Le secteur de la musique est toutefois le secteur présentant le déficit accumulé le plus élevé avec 7,8 millions de dollars. En 1997-1998, la moitié des organismes en musique et le tiers des organismes en théâtre et en danse sont en difficulté financière.

### Les activités (Tableau 4)

- 7 050 représentations ont été offertes au cours de la saison 1997-1998 par les organismes en arts de la scène dont 75 % par les organismes de théâtre (5 305), 17 % par ceux de la musique (1 213) et 8 % par ceux de la danse (532).
- Plus de 2,7 millions de personnes furent rejointes lors des différentes représentations, 54 % d'entre elles le sont par les organismes de théâtre, 34 % par ceux de la musique et 12 % par ceux de la danse.
- Pour des artistes œuvrant dans un marché restreint comme celui du Québec, l'exportation prend une importance toute particulière, devenant même une planche de salut. Ainsi, 22 % de l'auditoire des arts de la scène est rejoint à l'extérieur du Québec. La situation varie énormément selon les disciplines artistiques. Les organismes en danse rejoignent près de 50 % de leur public à l'extérieur du Québec ; ce sont 72 % des organismes de ce secteur qui ont dû chercher des revenus ailleurs. En théâtre, 39 % des organismes ont rejoint 23 % de leur auditoire à l'extérieur du Québec, et en musique, 33 % des organismes ont trouvé 10 % des spectateurs hors du territoire québécois.

## 1.2 L'évolution des revenus, des dépenses et des activités des organismes en arts de la scène de 1994-1995 à 1997-1998

Le Conseil soutient, sur une base régulière, 13 organismes de plus en 1997-1998 comparativement à 1994-1995, soit une hausse de 13 % du nombre des organismes (trois en danse, deux en musique et huit en théâtre).

### Les revenus (Tableaux 5, 9 et 10)

- L'ensemble des revenus des organismes a augmenté de 9 % entre 1994-1995 et 1997-1998, passant de 87,3 millions de dollars à plus de 95 millions de dollars.
- Les revenus moyens par organisme, quant à eux, ont diminué de 4 % en 1997-1998 comparativement à 1994-1995. Ces revenus sont ainsi passés de 881 838 \$ à 850 434 \$ en moyenne par organisme au cours de cette période.
- Toutefois, les revenus moyens par organisme pour le secteur du théâtre ont augmenté de 9 %, tandis que ceux du secteur de la danse et de la musique ont diminué respectivement de 14 % et de 7 %.
- L'aide des différents gouvernements à l'ensemble des organismes s'est accrue de 3,5 millions de dollars, soit une hausse de 9 %. Le gouvernement du Québec a augmenté de façon importante ses contributions aux organismes en allouant 2,8 millions de dollars de plus, soit une hausse de 12 % de sa contribution financière aux organismes.
- Par contre, l'aide par organisme en provenance des différents gouvernements a enregistré une baisse de 4 %. Cette diminution atteint 9 % pour les organismes de danse et 7 % pour ceux de la musique. Pour les organismes de théâtre, l'aide publique par organisme est plus importante et a enregistré une hausse de 1 % au cours de ces années.
- Le gouvernement du Québec a diminué sa participation financière par organisme de 1 % au cours de cette période, le gouvernement du Canada de 8 % et les administrations municipales de 6 %.
- Quant au secteur privé, il a consacré 2,5 millions de dollars de plus aux organismes en arts de la scène en 1997-1998 comparativement à 1994-1995, soit un accroissement de 29 % de sa participation.
- Enfin, l'aide financière octroyée par le Conseil par organisme a augmenté de 6 %. Les organismes de musique et de théâtre enregistrent des hausses respectives de 11 % et de 8 %, alors que ceux de la danse présentent une diminution atteignant 8 % par organisme.

### Les dépenses (Tableaux 6 et 10)

- L'ensemble des dépenses des organismes a connu une hausse de 8 %, passant de 89 millions de dollars à 96,2 millions de dollars de 1994-1995 à 1997-1998. Les frais de production ont augmenté de 7 % au cours de cette période.
- Les dépenses moyennes par organisme ont par contre diminué : elles sont passées de 899 203 \$ à 858 458 \$, enregistrant une baisse de 4,5 % au cours de cette période.
- Les organismes ont consacré 1,1 million de dollars de plus à la mise en marché de leurs spectacles au fil des ans, soit 11 % de plus en quatre ans.
- Par contre, les frais reliés à la mise en marché par organisme sont moins importants : en effet, les organismes ont consacré, en moyenne, 2 % de moins pour faire connaître leurs productions au cours de ces années.

### Les activités (Tableaux 7 et 10)

- Les organismes en arts de la scène ont offert 812 représentations de plus et rejoint près de 430 000 spectateurs de plus en 1997-1998 par rapport à 1994-1995, soit des augmentations respectives de 13 % et 19 %.
- Le nombre de représentations par organisme en 1997-1998 est resté identique à celui de 1994-1995.
- Le nombre de spectateurs rejoints a, quant à lui, augmenté de 5 %, passant de 23 161 à 24 297 personnes par organisme au cours de la période. Il faut toutefois mentionner que le nombre de spectateurs par organisme en 1997-1998 est légèrement moins important qu'en 1995-1996 et 1996-1997 ; les organismes ont rejoint respectivement, au cours de ces deux années, 24 597 personnes et 24 739 personnes.
- Les organismes en théâtre ont augmenté leur auditoire de 13 % en moyenne par organisme, ceux en musique de 3 % alors que les organismes en danse connaissent, pour leur part, une diminution de 15 % de leur auditoire au cours de cette période.

### 1.3 L'emploi dans les organismes en arts de la scène en 1998-1999

L'analyse de la situation de l'emploi comprend le même bassin d'organismes couvrant l'année 1998-1999. Les renseignements colligés permettent de tracer un portrait partiel de l'emploi puisqu'ils ne portent que sur quelques-unes des facettes de la situation de ces travailleurs et n'éclairent que la situation vécue par un travailleur au sein d'un même organisme et non l'ensemble de sa vie professionnelle. La réalité des cumuls de contrats dans plusieurs organismes ou successivement dans un même organisme, tout comme celle du travail mené parallèlement en dehors du secteur artistique, ne sont pas cernées par les données, bien qu'elles se dégagent en filigrane.

#### Répartition des fonctions selon le statut et la catégorie d'emploi (Tableaux 11 et 12)

Les organismes en arts de la scène ont employé 7 174 personnes en 1998-1999.

- 73 % des personnes employées par les organismes en arts de la scène sont des travailleurs autonomes (5 226 personnes), 15 % des occasionnels (1 098) et 12 % des employés permanents (850).
- Pour les organismes en musique et en théâtre, la proportion de travailleurs autonomes atteint respectivement 83 % et 68 % par rapport à 41 % pour ceux en danse. Le faible nombre d'organismes soutenus financièrement en danse de même que la présence de grandes compagnies qui offrent des conditions de travail différentes et plus avantageuses expliquent en grande partie une telle situation.
- Près de 69 % des membres du personnel des organismes font partie du personnel artistique (4 925 personnes) et occupent un emploi comme comédien, musicien, danseur, chorégraphe, directeur artistique, créateur ou concepteur de costumes au sein des organismes en arts de la scène.

#### Salaires et durée des emplois (Tableaux 11 et 12)

- La rémunération occupe une place importante dans les dépenses des organismes. Les organismes en arts de la scène ont versé plus de 56,2 millions de dollars en salaires et cachets à leur personnel artistique, administratif, de production et de communication.
- Ces 7 174 personnes ont travaillé un total de 84 932 semaines durant l'année, soit l'équivalent de 1 633 équivalents temps complet<sup>3</sup> (ÉTC). On retrouve 50 % des ÉTC en musique (813 ÉTC), 40 % en théâtre (656 ÉTC) et 10 % en danse (164 ÉTC).
- Le personnel des organismes en arts de la scène a travaillé en moyenne durant 12 semaines, en 1998-1999, et bénéficié d'une rémunération moyenne de 7 835 \$ et d'un salaire hebdomadaire équivalant à 662 \$.

<sup>3</sup> Pour établir le nombre d'équivalents temps complet, on divise le nombre de semaines travaillées par 52.

- Le nombre moyen de semaines travaillées est de 9 pour le personnel des organismes en théâtre comparativement à 20 semaines pour celui en danse et de 14 semaines pour ceux en musique.
- Le personnel artistique a travaillé en moyenne pendant 11 semaines au cours de la saison et touché une rémunération moyenne de 7 207 \$.
- Le personnel administratif représente 5 % de l'ensemble du personnel. Ce personnel est à l'emploi des organismes pour une période moyenne de 35 semaines et touche une rémunération moyenne de 20 777 \$.
- Le personnel de production, comprenant les techniciens de production et les équipes de scène, représente 18 % du personnel des organismes. Ces personnes ont occupé un emploi pendant une moyenne de 7 semaines et reçu une rémunération moyenne de 5 432 \$.

Par ailleurs, les études démontrent que les organismes dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$ emploient en moyenne 30 personnes tandis que ceux dont les revenus sont supérieurs à 500 000 \$ annuellement emploient 1 904 personnes.

Le nombre moyen de semaines travaillées est de 8 pour les organismes dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$ et de 14 pour ceux dont les revenus sont supérieurs à 500 000 \$ annuellement, tandis que les salaires et les cachets moyens versés par employé se situent entre 3 625 \$ et 10 086 \$.

## 2. Les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques

Fondés et gérés par des artistes professionnels, les centres d'artistes du Québec regroupent des créateurs, des animateurs et des administrateurs autour de lieux qui assurent des conditions favorables à la production et à la diffusion d'œuvres issues d'une pluralité de pratiques artistiques. Présents sur l'ensemble du territoire du Québec, les centres d'artistes garantissent la cohérence des enchaînements essentiels qui font qu'une œuvre visuelle – exposition, performance, installation, projections vidéo, arts télématiques et multimédias – soit présentée. De plus, ils offrent aux créateurs aguerris, comme aux artistes de la relève, des équipements et des services favorables au développement de leur carrière.

Combinant avec audace les savoir-faire traditionnels aux nouvelles avenues technologiques, les centres d'artistes du domaine des arts visuels et des arts médiatiques prennent une place active et engagée que leur communauté leur reconnaît en termes de support et de participation et qui suscite l'envie des nombreux pays avec lesquels ils sont en réseau.

Les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques sont présents presque partout sur le territoire québécois et ont un apport remarquable sur le plan artistique auprès des différentes communautés qui les abritent. Ils favorisent ainsi la recherche, l'expérimentation, le développement et la diffusion des pratiques artistiques dans ce secteur.

### 2.1 La situation financière des centres d'artistes en 1997-1998

En 1997-1998, le Conseil des arts et des lettres du Québec soutenait financièrement 58 centres d'artistes dont 79 % en arts visuels (46) et 21 % en arts médiatiques (12).

#### Les revenus (Tableau 14)

- Ces centres ont généré des revenus totalisant 10,2 millions de dollars, dont 66 % proviennent des différents gouvernements (6,7 M\$). Les centres d'artistes en arts visuels bénéficient d'un appui financier des gouvernements qui atteint 80 % de tous leurs revenus, tandis que ceux en arts médiatiques reçoivent une aide qui représente 43 % de leurs revenus.
- L'aide du gouvernement du Québec équivaut à 35 % de l'ensemble des revenus des organismes, celle du gouvernement fédéral atteint 18 % et l'aide des administrations municipales, 12 %.
- Les revenus d'exploitation des centres d'artistes représentent 29 % de tous les revenus. Les centres d'artistes en arts médiatiques ont des revenus d'exploitation plus importants atteignant 55 % des revenus générés par rapport à 14 % pour les centres d'artistes en arts visuels.
- 81 % des centres d'artistes enregistrent des revenus totaux inférieurs à 250 000 \$ annuellement ; de fait, 36 % des centres d'artistes ont des revenus inférieurs à 100 000 \$.

### Les dépenses (Tableau 15)

- Les dépenses engendrées sont de 9,9 millions de dollars et sont constituées, à près de 60 %, des frais liés à la gestion et à l'administration des centres d'artistes.
- Les dépenses moyennes par organisme atteignent 170 863 \$.

### Les résultats nets (Tableau 16)

- Un centre d'artistes sur trois (22 centres) présente un déficit d'exploitation en 1997-1998 et un centre sur quatre (15 centres) présente un déficit accumulé.

### Les activités (Tableaux 13 et 20)

- Les centres d'artistes ont offert 734 activités aux artistes professionnels ou au public en général et accueilli plus de 245 000 visiteurs en 1997-1998.
- Le nombre moyen de visiteurs par activité s'élève à 334.
- Ce sont les centres d'artistes dont les revenus se situent entre 100 000 \$ et 249 999 \$ qui rejoignent le nombre de visiteurs le plus important. Ces centres accueillent 429 personnes par activité comparativement à 303 personnes pour ceux dont les revenus sont inférieurs à 100 000 \$ et à 212 personnes pour les centres ayant des revenus de 250 000 \$ et plus.

## **2.2 L'évolution des revenus, des dépenses et des activités des centres d'artistes de 1994-1995 à 1997-1998**

Le Conseil soutient, sur une base régulière, quatre centres de plus en 1997-1998 comparativement à 1994-1995, soit une hausse de 7 % du nombre de centres.

### Les revenus (Tableaux 17, 18, 20 et 22)

- Les revenus des centres d'artistes ont augmenté de 49 % entre 1994-1995 et 1997-1998, passant de 6,8 millions de dollars à plus de 10 millions de dollars.
- Au cours de la période, l'aide gouvernementale s'est accrue de 1,8 million de dollars, soit une hausse de 37 %. Le gouvernement du Québec a augmenté ses contributions aux centres d'artistes de 604 302 \$. Le gouvernement fédéral a octroyé, pour sa part, 412 258 \$ de plus.
- Les revenus d'exploitation ont augmenté de 1,3 million de dollars, soit une hausse de près de 80 % comparativement à 1994-1995.

- Le revenu moyen par centre d'artistes a également connu une croissance au cours des quatre dernières années : il a augmenté de 38 %, passant de 126 863 \$ en 1994-1995, à 175 570 \$ en 1997-1998.
- L'aide moyenne par centre d'artistes provenant du secteur public a augmenté de 27 %, passant de 91 636 \$ à 116 653 \$ par centre d'artistes au cours de ces années.
- L'aide moyenne du gouvernement du Québec par centre d'artistes s'est accrue de 12 %. Les centres d'artistes bénéficient d'un appui moyen de 61 321 \$ par centre comparativement à 54 673 \$ quatre ans plus tôt.
- L'aide moyenne du gouvernement fédéral par centre d'artistes est de 31 067 \$ en 1997-1998 comparativement à 25 733 \$ en 1994-1995, soit une hausse de 21 %.

#### Les dépenses (Tableaux 19, 20 et 22)

- Les dépenses des organismes ont augmenté de 46 %, passant de 6,8 millions de dollars à près de 10 millions de dollars de 1994-1995 à 1997-1998. Les centres d'artistes ont consacré 1,7 million de dollars de plus pour réaliser les activités et les services qu'ils offrent à leurs membres et au public.
- Les dépenses moyennes par centre d'artistes sont plus importantes et ont connu une hausse de 36 % comparativement à 1994-1995, passant de 125 869 \$ à 170 863 \$.

#### Les résultats nets (Tableau 21)

- Les résultats financiers des centres d'artistes sont restés relativement stables entre 1994-1995 et 1997-1998. La proportion des centres enregistrant un déficit d'exploitation est identique (37 %).
- Le déficit accumulé par centre d'artistes est plus élevé en 1997-1998 : il s'élève à 8 127 \$ comparativement à 6 318 \$.

### 2.3 L'emploi dans les centres d'artistes en 1998-1999

Tout comme en arts de la scène, les renseignements colligés permettent de tracer un portrait partiel puisqu'il ne porte que sur quelques-unes des facettes de la situation de ces travailleurs et il n'éclaire que la situation vécue par un travailleur au sein d'un même organisme et non l'ensemble de sa vie professionnelle. La réalité des cumuls de contrats dans plusieurs organismes ou successivement dans un même organisme, tout comme celle du travail mené parallèlement en dehors du secteur artistique, ne sont pas cernées par les données, bien qu'elles se dégagent en filigrane.

#### Répartition des fonctions selon le statut et la catégorie d'emploi (Tableaux 23 et 24)

- En 1998-1999, les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques ont employé 640 personnes, soit l'équivalent de 183 personnes en équivalent temps complet (ÉTC)<sup>4</sup>.
- Près de la moitié des personnes employées par les centres d'artistes sont des travailleurs autonomes (306), 25 % sont des occasionnels (159) et 27 % des employés permanents (175).
- 51 % du personnel est composé d'artistes, 19 % est relié à l'administration, 16 % à la production et 14 % aux communications.

#### Salaires et durée des emplois (Tableaux 23 et 24)

- La rémunération totale versée a été de 3,7 millions de dollars.
- Le personnel des centres d'artistes a travaillé en moyenne durant 15 semaines en 1998-1999, bénéficiant d'une rémunération moyenne de 5 746 \$, soit un salaire hebdomadaire équivalent à 387 \$.
- Le nombre moyen de semaines travaillées par le personnel des centres d'artistes en arts médiatiques est de 19 comparativement à 14 pour celui des centres d'artistes en arts visuels.
- Le personnel artistique a travaillé en moyenne huit semaines au cours de l'année et touché une rémunération moyenne de 3 527 \$.
- La durée moyenne des emplois reliés à l'administration des centres est de 28 semaines pour une rémunération annuelle moyenne de 11 224 \$.
- Le personnel de production affecté au montage des expositions et à la technique a travaillé pendant 20 semaines et bénéficié d'une rémunération annuelle moyenne atteignant 7 660 \$.

---

<sup>4</sup> Pour établir le nombre d'équivalents temps complet, on divise le nombre de semaines travaillées par 52.

Par ailleurs, les études démontrent que les centres d'artistes dont les revenus sont inférieurs à 100 000 \$ emploient en moyenne six personnes et ceux dont les revenus sont supérieurs à 250 000 \$ annuellement emploient 12 personnes.

Le nombre de semaines travaillées varie entre 17 pour les centres dont les revenus sont inférieurs à 100 000 \$ et 22 pour ceux dont les revenus sont supérieurs à 250 000 \$. Les salaires annuels versés par employé se situent quant à eux entre 5 844 \$ et 9 308 \$ respectivement.



## Conclusion

Les portraits réalisés par le Conseil des arts et des lettres du Québec sur la situation économique et financière des organismes qu'il subventionne montrent bien que les organismes en arts de la scène et les centres d'artistes connaissent des conditions d'exploitation difficiles. Les contraintes imposées par un processus de production axé principalement sur la main-d'œuvre rendent ces organismes quasi imperméables à des gains de productivité importants.

Les activités de ces organismes constituent, sur le plan artistique, un apport remarquable en contribuant à maintenir un dynamisme culturel dont profite toute la communauté. Elles favorisent également l'émergence et l'expression de la création québécoise et la rencontre immédiate de l'artiste et du public. Sur le plan économique, ces activités ont, au Québec, une importance non négligeable ; les revenus générés, les dépenses engendrées ainsi que les activités qui en découlent ont un impact appréciable.

Ce portrait économique peut être modifié depuis la dernière année de référence, soit 1997-1998, puisque depuis ce temps, le gouvernement du Québec, alerté par le Conseil sur la situation déficitaire alarmante d'une portion importante des organismes, a annoncé successivement des mesures spéciales visant leur redressement financier, tels les crédits octroyés par Loto-Québec ou la mise sur pied du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec. De plus, le Conseil des Arts du Canada connaissait en 1998-1999 une augmentation substantielle récurrente de son budget. Enfin, le Conseil des arts et des lettres du Québec a accordé des crédits ponctuels supplémentaires au printemps 2000. Les impacts de tous ces crédits nouveaux ne pourront être mesurés qu'ultérieurement.

Par ses publications, le Conseil a voulu présenter un portrait de la situation des organismes qu'il subventionne et fournir un ensemble de renseignements utiles à son analyse pour en suivre l'évolution au fil des ans. Une telle information, élaborée et présentée sur une base régulière, permet une lecture précise de la situation qui prévaut en vue de mieux cibler les interventions futures des gestionnaires des organismes et des centres d'artistes et celles des décideurs des secteurs privé et public.